



FORMATION

MAIRE EMPLOYEUR : RÔLE ET RESPONSABILITÉ

Contenu

Public visé

Élus communaux et intercommunaux
Aucun prérequis.

Objectifs

Comprendre le rôle et les obligations du maire en matière de RH pour mieux appréhender ses relations avec les agents.

Formateur

Stéphanie COLAS

Chargé de mission Fonction Publique
Territoriale à l'AMF

Méthode pédagogique

Apports théoriques
Participation active
Exemples concrets
Exercice pratique

Organisation

DATE : Jeudi 8 juillet 2021

LIEU : CDG63 – Clermont-Ferrand

DURÉE : 7 heures

HORAIRES : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

- Les obligations liées à l'emploi et au déroulement de carrière des agents
- La définition du temps du travail
- Les obligations en cas de suppression ou de fin d'emploi
- La rémunération
- Les droits et obligations des agents
- Les obligations et responsabilités de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail

MODALITÉS DE SUIVI : Feuille d'émargement complétée et signée par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

SUPPORT PÉDAGOGIQUE : Diaporama et supports de cours dématérialisés

